



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 OCTOBRE 2018
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le premier octobre deux mille dix-huit, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt cinq septembre deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAVOUYÈRE, Maire.

Etaient présents (17) :

M. GAVOUYÈRE, M. BROUNAIS, M. BRILAUD de LAUJARDIÈRE,
MME MÉRIADEC, MME CURAUDEAU, M. GUICHARD, MME FOURAGE,
M. LÉCUREUIL, M. GOUPIL, M. MORIVAL, M. FLEURY, MME PLAINEAU,
MME KULIBERDA, M. PILARD, MME FALOT, MME BERNARD,
M. LABARRE.

Absents, excusés et représentés (8) :

MME GARNIER a donné pouvoir à MME MÉRIADEC
M. BARDOU a donné pouvoir à M. GAVOUYÈRE
MME PAQUEREAU a donné pouvoir à M. LÉCUREUIL
M. BOUCARD a donné pouvoir à MME FALOT
MME TOUCANE a donné pouvoir à M. LABARRE
MME AMPROU a donné pouvoir à M. GUICHARD
MME BREYER-CHICHÉ a donné pouvoir à M. BROUNAIS
MME GUILLOU a donné pouvoir à M. BRILAUD de LAUJARDIÈRE

Absents (2) :

MME LAUSSUCQ, M. CHAUVET

Secrétaire de séance : MME KULIBERDA

1/ Présentation par la Brigade de gendarmerie du Pellerin de la « Participation Citoyenne ».

2/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 août 2017.

Le compte rendu est approuvé par :

15 voix pour (M. Brounais, M. Lécureuil, Mme Fourage, M. Goupil, M. Morival, Mme Mériadec, Mme Curaudeau, Mme Plaineau, M. Brillaud de Laujardière, M. Gavouyère, M. Guichard, Mme Kuliberda, M. Pilard, Mme Falot, M. Labarre).

12 abstentions, détaillées comme suit :

3 absents du jour : M. Boucard, Mme Guillou, M. Chauvet.

9 absents le 27 août 2018 : M. Fleury, Mme Amprou, Mme Breyer-Chiché, Mme Laussucq, Mme Toucane, Mme Bernard, Mme Garnier, M. Bardou, Mme Paquereau.

3/ Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2018-68 / Suppression d'un poste d'adjoint au maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- De supprimer le poste de 7ème adjoint au Maire
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 22 votes pour, 3 abstentions (M. Morival, M. Fleury, Mme Bernard)

2018-69 / Rapport de l'année 2017 du délégataire du contrat d'affermage concernant l'exploitation du marché d'approvisionnement, des halles et de l'accueil des autres commerces non sédentaires installés sur le domaine public.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances - Vie économique du 17/9/2018, Le conseil municipal a décidé :

- De prendre acte de la présentation du rapport d'activité du marché d'approvisionnement de l'année 2017 de la SARL SOGEMAR.

Approuvé à l'unanimité.

2018-73 / Schéma de coopération et de mutualisation de la métropole nantaise – convention - cadre Avenant n°1.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances – Vie économique du 17/9/2018 avec 3 Pour (M. Gavouyère, Mme. Mériadec, M. Fleury) / 1 abstention (M. Goupil) / 1 contre (M. Labarre).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver l'avenant ci-joint visant à intégrer un nouveau domaine mutualisé à la convention de service commun à savoir la gestion du Centre de Supervision Urbain (annexe 1).
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 17 votes pour, 8 abstentions (M. Goupil, M. Fleury, M. Morival, M. Labarre, Mme. Toucane, Mme. Falot, M. Boucard, Mme. Bernard,)

2018-74 / Avenant à la convention triennale pour le versement d'un fonds de concours par Nantes Métropole à la commune du Pellerin.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances – Vie économique du 17/9/2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver l'avenant n°2 à la convention triennale entre Nantes métropole et la commune du Pellerin pour le versement en 2018 du fonds de concours au titre de l'année 2017 lequel s'élève à 7 500 euros.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2018-75 / Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque du Pellerin.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Éducation Culture Sport du 10/9/2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- D'octroyer une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 12 820 euros pour l'année 2018.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 23 votes pour, 2 contre (M. Morival, M. Fleury)

2018-78 / Consultation sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2024.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie, Urbanisme, Travaux du 11/9/2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de :

- Donner un avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Loire-Atlantique 2018-2024, qui se traduit pour Nantes Métropole par
 - la création de 100 places supplémentaires dans les aires d'accueil, l'aménagement progressif de deux aires de grands passages pérennes,
 - la création d'un terrain dédié à l'accueil des groupes stationnant dans le cadre d'hospitalisations dans la perspective de l'implantation du futur CHU sur l'Île de Nantes, le développement d'une offre diversifiée d'habitat (terrains familiaux, habitat adapté, logement) en réponse au besoin de 145 ménages.

Avis favorable à l'unanimité

2018-79 / Suite à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'un nouveau pôle sportif : prise en compte de l'avis motivé du commissaire enquêteur et déclaration de projet auprès de la Préfecture.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie, Urbanisme, Travaux du 11/9/2018.

Le conseil municipal a décidé :

- De prendre acte de l'avis motivé du commissaire enquêteur sur la déclaration d'utilité publique suite à l'enquête publique réalisée du 14 mars 2018 au 17 avril 2018, conformément aux dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- D'acter l'intérêt général du projet par la déclaration de projet auprès de la préfecture.
- D'acter le lancement de l'étude complémentaire de maîtrise d'œuvre.
- De s'engager sur le calendrier prévisionnel de l'opération d'aménagement du nouveau pôle sportif, avec un début des travaux en 2020.
- D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à faire les demandes de subventions auprès de tout organisme.
- De préciser que les crédits seront inscrits au budget.
- D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à adopter toutes mesures, signer tous documents et accomplir toutes les démarches de nature à exécuter la présente délibération.

Approuvé par 18 votes pour, 6 contre (B. Morival, F. Fleury, E. Labarre, C. Toucane, S. Falot, L. Bernard), 1 abstention (T. Boucard).